

Profil de poste n°1

Employeur : ville de Calais (75000h)
Service de rattachement : École Nationale de Musique

Statut :
Assistant territorial d'enseignement artistique principal

Mission :
Développer un projet culturel dans un quartier défavorisé

Contexte :
Le musicien intervenant est impliqué dans un dispositif de soutien à l'éducation artistique associant la ville, les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale.
En dehors de ses interventions en milieu scolaire, il développe, dans le cadre d'une structure administrative et culturelle du quartier, des ateliers (pratiques vocales, musiques actuelles...) et des actions relais aux projets musicaux initiés par la politique culturelle municipale : diffusion en direction du jeune public, accueil de compositeurs...

CFMI de Lille – le métier de musicien intervenant



Profil de poste n°2

Employeur : Ville
Service de rattachement : Conservatoire National de Région

Statut :
Assistant territorial d'enseignement artistique principal

Missions :

- Définir et prendre en charge des interventions musicales dans les écoles de la ville en collaboration avec les professeurs des écoles.
- Participer à la mise en œuvre de classes d'initiation artistique et d'ateliers musicaux complémentaires dans ou hors temps scolaire.
- Inscrire, au sein d'une équipe de musiciens intervenants, sa réflexion et son action dans le cadre du projet d'établissement du conservatoire national de région.
- Développer des partenariats avec les structures de diffusion et de création culturelles.

CFMI de Lille – le métier de musicien intervenant



Profil de poste n°3

Employeur : association Tintinabulles (fondée par des musiciens intervenants eux-mêmes)

Statut : CDD

Mission :
Éveil musical en direction de la petite enfance, formation des personnels

Contexte :
Dans les structures d'accueil (crèches, halte-garderies...), le musicien intervenant mène simultanément des actions d'interventions musicales auprès des enfants, de formation des personnels, de sensibilisation des parents.

L'association a été fondée et est gérée par des musiciens intervenants. Elle est agréée par le CNFPT pour la formation du personnel territorial.

CFMI de Lille – le métier de musicien intervenant



Profil de poste n°4

Employeur : Orchestre National de Lille (association 1901)

Statut : Statut CDI, convention collective des entreprises artistiques et culturelles

Missions :

- Développement et coordination du projet jeune public de l'Orchestre National de Lille :
- Sensibilisation du public (en particuliers scolaire : de la maternelle au lycée) à la musique symphonique lors des concerts décentralisés de l'Orchestre en région (en collaboration avec différents acteurs locaux) et lors de l'accueil dans ses locaux de différents publics.
- Accompagnement de la rencontre artistique et la sensibilisation du jeune public aux programmes présentés par l'orchestre (réalisation de dossiers pédagogiques, rencontres avec les enseignants)
- Coordination (artistique et logistique) et interventions en classe lors de projets musicaux actifs (chœur d'enfants, création) en partenariat avec des musiciens de l'ONL et les équipes enseignantes.

CFMI de Lille – le métier de musicien intervenant

